CANDIDATS.

POUR JUGE-DE-PAIX :

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première municipalité.

☞ *M. l'Éditeur.*—Veuillez annoncer que M. GEORGE V. BRIGHT, est candidat pour la place de juge-de-paix de la Seconde Municipalité.

☞ *M. l'Éditeur.*—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de Juge de Paix dans la première municipalité.

M. l'Éditeur

Veuillez annoncer que M. ADOLPHE MAZUREAU est candidat pour une place de Juge de Paix dans la Première Municipalité.

☞ MM. les Éditeurs.—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

M. l'Éditeur,

☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par

SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité.

☞ *MM. les Éditeurs de l'Abeille.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU soumet, son candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra ce vote unanime de

TOUS SES AMIS.

POUR GREFFIER :

☞ *M. l'Éditeur.*—Veuillez annoncer que M. W. A. NOTT est candidat pour la Cour de District No 1 de la District Judiciaire.

☞ M. WILLARD se présente comme candidat au poste de Greffier de la Cour de District No. 1 de la District Judiciaire, à la prochaine élection.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. A. BRUNEVAL est candidat pour la place de Greffier-Juré de la Cour de District No. trois, du 1er district.

M. l'Éditeur,

Veuillez annoncer comme candidat à la place de Greffier-Juré des Cours de District qui doivent être ouvertes, par la législature actuelle :

☞ MM. les Éditeurs.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que JOHN WATKINS Esq., est candidat pour le poste de greffier-Juré des Cours de District qui seront ouvertes, par cette Cour.

DIX AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. RENÉ BRUNEL comme candidat pour la place de Greffier-Juré des Cours de District, qui seront ouvertes par la Cour.

☞ *M. l'Éditeur.*—Permettez-nous, par l'intermède de votre journal, de recommander au peuple de la Nouvelle-Orléans comme digne de son suffrage, MARTIN DURALDE, notre ancien concitoyen, candidat à la place de greffier de l'une des Cours de District.

PLUSIEURS VOTANS.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que R. FORRESTER MAYNARD, actuellement deputé-greffier de la Cour de District, est candidat comme greffier d'une des Cours de District, nouvelle-Construction, il sera soutenu

SES NOMBREUX AMIS.

☞ MM. les Éditeurs,

Veuillez annoncer que M. ADOLPHE MAZUREAU est candidat pour une place de Juge de Paix dans la Première Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

M. l'Éditeur,

☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par

SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité.

☞ *MM. les Éditeurs de l'Abeille.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU soumet son candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra ce vote unanime de

TOUS SES AMIS.

POUR GREFFIER :

☞ *M. l'Éditeur.*—Veuillez annoncer que M. W. A. NOTT est candidat pour la Cour de District No 1 de la District Judiciaire.

☞ M. WILLARD se présente comme candidat au poste de Greffier de la Cour de District No. 1 de la District Judiciaire, à la prochaine élection.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. A. BRUNEVAL est candidat pour la place de Greffier-Juré de la Cour de District No. trois, du 1er district.

M. l'Éditeur,

Veuillez annoncer comme candidat à la place de Greffier-Juré des Cours de District qui doivent être ouvertes, par la législature actuelle :

☞ MM. les Éditeurs.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que JOHN WATKINS Esq., est candidat pour le poste de greffier-Juré des Cours de District qui seront ouvertes, par cette Cour.

DIX AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. RENÉ BRUNEL comme candidat pour la place de Greffier-Juré des Cours de District, qui seront ouvertes par la Cour.

☞ *M. l'Éditeur.*—Permettez-nous, par l'intermède de votre journal, de recommander au peuple de la Nouvelle-Orléans comme digne de son suffrage, MARTIN DURALDE, notre ancien concitoyen, candidat à la place de greffier de l'une des Cours de District.

PLUSIEURS VOTANS.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que R. FORRESTER MAYNARD actuellement deputé-greffier de la Cour de District, est candidat comme greffier d'une des Cours de District, nouvelle-Construction, il sera soutenu

SES NOMBREUX AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. RENÉ BURGARDE est candidat pour une place de Greffier-Juré des Cours de District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. ARMAND GUYOT, est candidat à la place de Greffier-Juré des Cours de District, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. ROSEMOND DESMAY est candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par ses nombreux amis.

SES NOMBREUX AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. ALFRED ROUSSEAU est candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. HENRY PEYCHAUD sera soutenu comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District.

PAR SES NOMBREUX AMIS.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. AUGUSTE DREUX est candidat comme Greffier d'une des Cours de District, à la prochaine élection.

PLUSIEURS VOTANS.

☞ *MM. les Éditeurs.*—Veuillez annoncer que M. AUGUSTE DOUCE, est candidat comme Greffier d'une des Cours de District, à la prochaine élection.

PLUSIEURS VOTANS.

J. N. DE PALOS,

Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode d'Espagnol pour enseigner

SANS MAÎTRE ET SANS PEINE.

Se trouve chez l'Auteur, 5 Place d'Orléans, Faubourg Marigny, et chez les principaux Libraires de la Nouvelle-Orléans.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(PENSIONNAT RÉTRAIT.)

Fondée en 1832 par Madame Leiris,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES REMPARTS, ENTRE MORAGNE ET BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions generales et raisonnées de littérature et de sciences, mêlées à toute la haute éducation.

L'enseignement des différentes branches est au rang de

LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE et les éléments de la MORALE sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MCALLEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de regularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le DESSIN sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et americaines donne à toutes une émulation continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfége et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de sortie ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 8 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale, par mois, $25

Id. id. avec blanchissage, do. 30

Demi-pension, do. 16

Externes, do. 11

Petites, do. 12

Solfége, do. 2

CHEMINS FRANCAISES,

NO. 77, ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

MME. J. HENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. les Fashionables de la Nouvelle-Orléans que, récemment arrivée, elle vient de fonder en cette ville, un atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Jalouse de suivre les plus riches goûts du beau monde Parisien, elle espère se concilier un nombreux patronage tant par le fini de travail que par le choix de la toile et des façons. Elle s'occupe encore de toutes sortes de broderies, mais particulièrement sur canevas de trait, violons et satin.

MME HENRY demande de bonnes ouvrières et elle accueillera des apprentives pour l'un et l'autre genre de travail.

19 déc

CHAUVIN ET LEVOIS,

68, RUE DE CHARTRES,

OFFRENT à vendre, en débarquement des navires London, Queen Victoria, et Magnolia, venant du Havre, un assortiment de marchandises de saison telles que :

Chapeaux paille d'Italie, pour enfans;

pour cadets;

pour hommes;

modes, pour femmes;

feutre gris pour hommes;

Merinos noir Fabrite Laipsik & Co.;

Coutil fil, haute nouveauté;

Gants et mitaines filet noir et blanc;

fil d'Ecosse pour hommes et femmes.

Bretelles Polka et sans couture, nouveaux genres.

Chaussettes en Barege assortie; crepe assorti de couleurs; tabaks mitis assortis No 1 à 16, date tarifées noir No 1 à 16; taffetas gomme, lasting noir; mouchoirs batiste, broderie et unis; eventails de toutes sortes; parapluies et ombrelles soie; jupons crinolines; coutil pour corsets.

En magasin d'importation récente : Bretelles assorties, foulards soie, madras, gants de soie et coton; chemises de couleur, indienne pour rideaux, canevas, lainet, broder, corsets de toutes qualités, cravattes taffetas et satin, lacets soie, bourses soie et coton, articles de jais, boutons de chasse bronzés, boutons soie, or, et metal, ra les, couverts en fer et composition, agrafes, baleine et anneaux de rideaux, peignes de tous genres, brosses à dents à cheveux eau de cologne, savons, extraits d'odeurs, poudre parfumée, plumeaux, &c.

A LOUER—Une maison en briques et à deux étages, avec cuisine haute et cour dans le fond, située au No 94, rue Fourché près celle Julie. Pour plus de détails s'adresser sur les lieux ou a

EMERSON, TOURNE & Co,

17 mars 158, Tchoupitoulas.

A VENDRE—Un poêle bon de campagne situé au bayou St. Jean, d'une dimension d'environ trente arpens de superficie. Les établissements se composent d'une maison à deux étages, cases à nègres, écurie, étable et remise; le tout en bon état. La terre est prête à ensemencer entièrement défrichée.

Pour les conditions, s'adresser au gérant de M. Jules Moses, rue Royale 64.

Février—2 jours ALBIN MICHEL.

MAGASINS A LOUER—La beau magasin à quatre étages et à l'épreuve du feu, situé rue de la Commune, No 50. S'adresser à

NORTH & BROTHERS,

MAISON A LOUER.

Une maison rue de l'Hôpital, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Deux maisons rue Claiborne, entre les rue St. Anne et Dumaine.

Deux maisons rue Chartres, près la rue St. Louis.

Une maison rue Dauphine, près la rue St. Louis.

Une maison rue des Grands-Hommes, près la rue d'Enghien.

Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No 143, entre les rues St. Louis et Conti.

2 mars 9 mars

MAGASINS A LOUER—Le grand magasin situé au coin des rues Bienville et Nouvelles Levées, le premier magasin de Nouvelles Levées, et faisant face au Marché et Tchoupitoulas, jusqu'au premier de septembre prochain.

Les magasins ci-dessus seront loués à bon marché à des bons locataires. Pour plus amples informations, s'adresser à

LOUIS HOUSSEROLLE & Co,

5 mars 17 et 18 rue St. Louis

ORLÉANAIS.

LYCÉE D'ORLÉANS.

CET établissement, qui d'à pas encore trois années d'existence, a pris un développement rapide sur le plan tracé par ses fondateurs, MM. REYNOVE ET WYNDHAM et EVERETT. L'enseignement solide et régulier, en plus nouveau comprime à l'étude des langues anciennes, l'attention et quelques-unes directeurs ne s'occupent que des hommes et voient, par état à l'enseignement, l'importance attachée à la stabilité du personnel, sa prépondérance réglement assure à la langue anglaise, qui met rue au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions académiques du Bas de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole, l'arithmetique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepte la langue française, s'enseignent généralement en anglaise.

Tous les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et de mathématiques se font tous les jours, ceux des autres branches ont lieu trois fois par semaine.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERCIER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long temps acquise.

Huit des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux prefets d'études spécialement chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans toutes leurs exercices.

Jaloux de répondre autant qu'il est en eux, aux encouragements qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a paru être a l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de l'autorité des parents, en ce qui concerne les réglements disciplinaires.

Il n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

Les pensionnaires paient, $30 par mois.

Les demi-pensionnaires, 15

Les externes, pour les classes avancées, 12

pour les classes inférieures, 9

Les statuts et réglements du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.

27 janvier

COLLEGE DE MANDEVILLE.

La confiance publique a déjà récompensé le devouement des directeurs de cette institution. Le nombre des élèves y est plus considérable qu'en aucun autre lycée, et d'après le court laps de temps qu'il est écoulé sous la direction actuelle. Le collège a été assez heureux pour se concilier des patrons parmis les citoyens les plus distingués et les plus influents de la Louisiane.

Le succès du collège doit être attribué en partie aux avantages de la localité : les bâtiments en sont d'une vaste étendue et admirablement adaptés à leur destination. Un steamboat établit des communications régulières entre les élèves et leurs parents. La santé et la récréation des élèves sont favorisées par les bains de lac durant l'été et les promenades faites à l'ombre des bois voisins.

Mais ce n'est pas seulement à son heureuse situation que le collège doit sa prospérité. Le resultat des derniers examens a prouvé que les directeurs ont réussi dans le choix de professeurs pour qui la confiance du public leur a été accordée à juste titre.

Pour ne parler encore davantage, il viennent d'ajouter à leur personnel de professeurs, qu'ils conservent tout entier. Mr. Roy, dont le nom est déjà favorablement connu du public.

La jeunesse sera tenue par une personne capable, dont Mme. Madame Marceline, en outre, le travail. Mme. Madame a bien voulu se charger, en outre, de ces soins maternels dont les jeunes enfants peuvent difficilement se passer.

FÉLIX MCMANUS,

20 janv Président.

COLLEGE MAÇONNIQUE.

Etablissement patronagé la Grande Loge du Kentucky

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de couvrir des degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus jolies parties de Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 24 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 36 de Frankfort et 6 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la jeunesse y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues ancienne et moderne, la philosophie et l'histoire naturelle. La *Faculté* est composée du Provisseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'arts chargé du département préparatoire. La haute réputation du Provisseur, les talents des professeurs qui le seconde, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir :

Département préparatoire, par année, $12

Classes du collège par année, 30

Pension, blanchissage, &c. par année, de $1 50 à 75

Rapport du chiffre, on peut s'assurer que, pour un an, l'année scholastique de 10 mois, coûtera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $76.

Pour plus amples informations, s'adresser au

Reverend J. K. FINLEY, A. M. Provisseur,

A. W. CAZEAUX, secrétaire.

On a donné G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM Rayburn Scott & Cie. No. 90 rue du Camp, Alle, Orléans.

Reference—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co., capt Grayson, A. de E. U. Rayburn, Scott & co. N. Orleans, Amos Adams, Esq. Baton Rouge, Jas. Thomas R. Patton, Esq. Lac Providence, Jas. Rev. M. M. Hoskie, Nashville, Tenn. Rev. C. R. Parsons, St. Louis, Mo. Wm. Shovel, Esq. Charles Tilden, Esq. Louisville, Ky. Mason Fisher, Esq., Bayou Teche, Attakapas.

29 déc —6m

TRANSFERT DE BOUTIQUE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parents, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA PAIX, entre Hospital et Bienvenue.

Ce nouveau local est plus vaste, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Il se trouve dans un de ces vastes appartemens offrant toutes les ressources desirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aerée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récreations, telles sont les avantages qu'on ont decidé Mme GRANET, à quitter une ancienne demeure appropriée par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées, elle fait varier ses pensionnaires tout à fait au niveau de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET est de plusieurs employées les plus soignées. La lecture, l'écriture la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Cette MM. Theillard, Hs. Nores et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours sont en anglais, soit en français, sont traités avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'instruction par M. Lenoir, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale des cours de solfége et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Boucard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Boucard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. Dravet donne des leçons de danse. 29 oct—6m.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(PENSIONNAT RÉTRAIT.)

Fondée en 1832 par Madame Leiris,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES REMPARTS, ENTRE MORAGNE ET BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions generales et raisonnées de littérature et de sciences, mêlées à toute la haute éducation.

L'enseignement des différentes branches est au rang de

LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE et les éléments de la MORALE sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MCALLEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de regularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le DESSIN sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et americaines donne à toutes une émulation continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfége et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de sortie ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 8 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale, par mois, $25

Id. id. avec blanchissage, do. 30

Demi-pension, do. 16

Externes, do. 11

Petites, do. 12

Solfége, do. 2

CHEMINS FRANCAISES,

NO. 77, ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

MME. J. HENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. les Fashionables de la Nouvelle-Orléans que, récemment arrivée, elle vient de fonder en cette ville, un atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Jalouse de suivre les plus riches goûts du beau monde Parisien, elle espère se concilier un nombreux patronage tant par le fini de travail que par le choix de la toile et des façons. Elle s'occupe encore de toutes sortes de broderies, mais particulièrement sur canevas de trait, violons et satin.

MME HENRY demande de bonnes ouvrières et elle accueillera des apprentives pour l'un et l'autre genre de travail.

19 déc

CHAUVIN ET LEVOIS,

68, RUE DE CHARTRES,

OFFRENT à vendre, en débarquement des navires London, Queen Victoria, et Magnolia, venant du Havre, un assortiment de marchandises de saison telles que :

Chapeaux paille d'Italie, pour enfans;

pour cadets;

pour hommes;

modes, pour femmes;

feutre gris pour hommes;

Merinos noir Fabrite Laipsik & Co.;

Coutil fil, haute nouveauté;

Gants et mitaines filet noir et blanc;

fil d'Ecosse pour hommes et femmes.

Bretelles Polka et sans couture, nouveaux genres.

Chaussettes en Barege assortie; crepe assorti de couleurs; tabaks mitis assortis No 1 à 16, date tarifées noir No 1 à 16; taffetas gomme, lasting noir; mouchoirs batiste, broderie et unis; eventails de toutes sortes; parapluies et ombrelles soie; jupons crinolines; coutil pour corsets.

En magasin d'importation récente : Bretelles assorties, foulards soie, madras, gants de soie et coton; chemises de couleur, indienne pour rideaux, canevas, lainet, broder, corsets de toutes qualités, cravattes taffetas et satin, lacets soie, bourses soie et coton, articles de jais, boutons de chasse bronzés, boutons soie, or, et metal, ra les, couverts en fer et composition, agrafes, baleine et anneaux de rideaux, peignes de tous genres, brosses à dents à cheveux eau de cologne, savons, extraits d'odeurs, poudre parfumée, plumeaux, &c.

A LOUER—Une maison en briques et à deux étages, avec cuisine haute et cour dans le fond, située au No 94, rue Fourché près celle Julie. Pour plus de détails s'adresser sur les lieux ou a

EMERSON, TOURNE & Co,

17 mars 158, Tchoupitoulas.

A VENDRE—Un poêle bon de campagne situé au bayou St. Jean, d'une dimension d'environ trente arpens de superficie. Les établissements se composent d'une maison à deux étages, cases à nègres, écurie, étable et remise; le tout en bon état. La terre est prête à ensemencer entièrement défrichée.

Pour les conditions, s'adresser au gérant de M. Jules Moses, rue Royale 64.

Février—2 jours ALBIN MICHEL.

MAGASINS A LOUER—La beau magasin à quatre étages et à l'épreuve du feu, situé rue de la Commune, No 50. S'adresser à

NORTH & BROTHERS,

MAISON A LOUER.

Une maison rue de l'Hôpital, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Deux maisons rue Claiborne, entre les rue St. Anne et Dumaine.

Deux maisons rue Chartres, près la rue St. Louis.

Une maison rue Dauphine, près la rue St. Louis.

Une maison rue des Grands-Hommes, près la rue d'Enghien.

Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No 143, entre les rues St. Louis et Conti.

2 mars 9 mars

MAGASINS A LOUER—Le grand magasin situé au coin des rues Bienville et Nouvelles Levées, le premier magasin de Nouvelles Levées, et faisant face au Marché et Tchoupitoulas, jusqu'au premier de septembre prochain.

Les magasins ci-dessus seront loués à bon marché à des bons locataires. Pour plus amples informations, s'adresser à

LOUIS HOUSSEROLLE & Co,

5 mars 17 et 18 rue St. Louis

VIENT de paraître, 3e édition, 25 dessins, 25 gravures, un grand plan tracé par les fondateurs, MM. REYNOVE, WYNDHAM, et EVERETT. L'enseignement solide et régulier, en plus nouveau comprime à l'étude des langues anciennes, l'attention et quelques-unes directeurs ne s'occupent que des hommes et voient, par état à l'enseignement, l'importance attachée à la stabilité du personnel, sa prépondérance réglement assure à la langue anglaise, qui met rue au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions académiques du Bas de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole, l'arithmetique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepte la langue française, s'enseignent généralement en anglaise.

Tous les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et de mathématiques se font tous les jours, ceux des autres branches ont lieu trois fois par semaine.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERCIER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long temps acquise.

Huit des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux prefets d'études spécialement chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans toutes leurs exercices.

Jaloux de répondre autant qu'il est en eux, aux encouragements qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a paru être a l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de l'autorité des parents, en ce qui concerne les réglements disciplinaires.

Il n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

Les pensionnaires paient, $30 par mois.

Les demi-pensionnaires, 15

Les externes, pour les classes avancées, 12

pour les classes inférieures, 9

Les statuts et réglements du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.

27 janvier

COLLEGE DE MANDEVILLE.

La confiance publique a déjà récompensé le devouement des directeurs de cette institution. Le nombre des élèves y est plus considérable qu'en aucun autre lycée, et d'après le court laps de temps qu'il est écoulé sous la direction actuelle. Le collège a été assez heureux pour se concilier des patrons parmis les citoyens les plus distingués et les plus influents de la Louisiane.

Le succès du collège doit être attribué en partie aux avantages de la localité : les bâtiments en sont d'une vaste étendue et admirablement adaptés à leur destination. Un steamboat établit des communications régulières entre les élèves et leurs parents. La santé et la récréation des élèves sont favorisées par les bains de lac durant l'été et les promenades faites à l'ombre des bois voisins.

Mais ce n'est pas seulement à son heureuse situation que le collège doit sa prospérité. Le resultat des derniers examens a prouvé que les directeurs ont réussi dans le choix de professeurs pour qui la confiance du public leur a été accordée à juste titre.

Pour ne parler encore davantage, ils viennent d'ajouter à leur personnel de professeurs, qu'ils conservent tout entier. Mr. Roy, dont le nom est déjà favorablement connu du public.

La jeunesse sera tenue par une personne capable, dont Mme. Madame Marceline, en outre, le travail. Mme. Madame a bien voulu se charger, en outre, de ces soins maternels dont les jeunes enfants peuvent difficilement se passer.

FÉLIX MCMANUS,

20 janv Président.

COLLEGE MAÇONNIQUE.

Etablissement patronagé la Grande Loge du Kentucky

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de couvrir des degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus jolies parties de Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 24 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 36 de Frankfort et 6 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la jeunesse y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues ancienne et moderne, la philosophie et l'histoire naturelle. La *Faculté* est composée du Provisseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'arts chargé du département préparatoire. La haute réputation du Provisseur, les talents des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir :

Département préparatoire, par année, $12

Classes du collège par année, 30

Pension, blanchissage, &c. par année, de $1 50 à 75

Rapport du chiffre, on peut s'assurer que, pour un an, l'année scholastique de 10 mois, coûtera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $76.

Pour plus amples informations, s'adresser au

Reverend J. K. FINLEY, A. M. Provisseur,

A. W. CAZEAUX, secrétaire.

On a donné G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM Rayburn Scott & Cie. No. 90 rue du Camp, Alle, Orléans.

Reference—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co., capt Grayson, A. de E. U. Rayburn, Scott & co. N. Orleans, Amos Adams, Esq. Baton Rouge, Jas. Thomas R. Patton, Esq. Lac Providence, Jas. Rev. M. M. Hoskie, Nashville, Tenn. Rev. C. R. Parsons, St. Louis, Mo. Wm. Shovel, Esq. Charles Tilden, Esq. Louisville, Ky. Mason Fisher, Esq., Bayou Teche, Attakapas.

29 déc —6m

TRANSFERT DE BOUTIQUE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parents, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA PAIX, entre Hospital et Bienvenue.

Ce nouveau local est plus vaste, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Il se trouve dans un de ces vastes appartemens offrant toutes les ressources desirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aerée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récreations, telles sont les avantages qu'ont decidé Mme GRANET, à quitter une ancienne demeure appropriée par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées, elle fait varier ses pensionnaires tout à fait au niveau de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET est de plusieurs employées les plus soignées. La lecture, l'écriture la grammaire, l'arithmetique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Cette MM. Theillard, Hs. Nores et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours sont en anglais, soit en français, sont traités avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'instruction par M. Lenoir, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale des cours de solfége et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Boucard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Boucard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. Dravet donne des leçons de danse. 29 oct—6m.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(PENSIONNAT RÉTRAIT.)

Fondée en 1832 par Madame Leiris,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES REMPARTS, ENTRE MORAGNE ET BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions generales et raisonnées de littérature et de sciences, mêlées à toute la haute éducation.

L'enseignement des différentes branches est au rang de

LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE et les éléments de la MORALE sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MCALLEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de regularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le DESSIN sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et americaines donne à toutes une émulation continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfége et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de sortie ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 8 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale, par mois, $25

Id. id. avec blanchissage, do. 30

Demi-pension, do. 16

Externes, do. 11

Petites, do. 12

Solfége, do. 2

CHEMINS FRANCAISES,

NO. 77, ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

MME. J. HENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. les Fash